

PHOTO

Licence FFESSM N°

Nom :

Date de naissance :

Prénom :

Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tél. fixe :

Tél. portable :

Email :

Profession :

Autorisation de diffusion des coordonnées aux membres du bureau : Oui Non

Autorisation d'utilisation des coordonnées par la FFESSM en vue de mailing : Oui Non

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT *Obligatoire pour les compétitions*

Aucune Assurance personnelle (fournir un justificatif)

F.F.E.S.S.M Loisir 1 Loisir 2 Loisir 3 Piscine

(Cabinet LAFONT) Loisir Top 1 Loisir Top 2 Loisir Top 3

NIVEAUX ET COMPÉTENCES

PLONGÉE (Fournir la copie de la carte CMAS ou du passeport plongée)

Débutant Qualification jeune plongeur (préciser) :

Plongeur niveau N___ Encadrant Niveau E___ Encadrant Handi Niveau EH___

NAGE EN EAUX VIVES (N.E.V)

Brevet enfant : _____ Brevet nageur : _____

Brevet encadrant : _____ Juge compétition (préciser) : _____

NAGE AVEC PALMES (N.A.P)

Niveau encadrant : _____ Juge fédéral : _____

AUTRES COMPÉTENCES (Fournir la copie des attestations de compétences)

Secourisme : CFPS ou RIFA Formateur Secourisme

Matériel : T.I.V Formateur T.I.V

Permis bateau : Côtier Hauturier Fluvial

SOUHAITS DE FORMATION 2022-2023

Plongée Nage avec palmes Nage en eaux vives Autre

Précisez :

*Tout adhérent de l'A.S Gien Plongée qui possède une licence est couvert par l'assureur de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins (Cabinet LAFONT) pour sa **responsabilité civile vis-à-vis des tiers**, c'est-à-dire pour tous les dommages qu'il cause à un tiers.*

Sont couverts par la même assurance RESPONSABILITÉ CIVILE :

- Les représentants légaux ou statutaires
- Les membres du bureau
- Les bénévoles participant à l'organisation des activités et au fonctionnement du club

GARANTIES

- L'organisation, **sous le contrôle de l'A.S Gien Plongée**, de compétitions, entraînements, passage de brevets, baptêmes, initiations avec participants non-inscrits, portes ouvertes,
- L'utilisation de compresseurs, bouteilles de plongée air, d'oxygène ou mélange (avec contrôle de celle-ci par un membre assuré qualifié), de scooters sous-marins et de cibles servant au tir sur cible subaquatique,
- L'utilisation d'embarcations à rames, voile ou moteur mises à disposition de l'assuré (sous réserves),
- La pratique de la plongée aux mélanges ou l'utilisation d'oxygène pur.

DISPOSITIONS DIVERSES

- Les déplacements effectués pour se rendre sur les lieux des activités pratiquées ou pour en revenir, par un itinéraire normal.
- Les garanties restent acquises même quand les activités assurées sont pratiquées en dehors du contrôle et de la surveillance d'un organisme fédéral (en famille ou autre).

PRINCIPALES EXCLUSIONS

- Les vols et détériorations des objets personnels dans le vestiaire, sauf sous certaines conditions de surveillance.
- Le transport des bouteilles dans les véhicules. Celui-ci relève normalement du contrat Auto de chaque adhérent (à vérifier auprès de votre assureur Auto).
- Frais afférents au sauvetage, au transport en cas d'hospitalisation, aux soins médicaux, à l'hospitalisation, liés à l'activité (plongée, nage en eaux vives, nage avec palmes).

Il appartient à chaque adhérent de se rapprocher de son assureur pour connaître ses garanties en cas de dommages corporels personnels (et assistance).

Si vous n'êtes pas couverts par votre assurance personnelle pour ce type de dommages, nous vous conseillons de souscrire **une assurance individuelle (dommages corporels et assistance) lors de votre inscription**. Ainsi, le contrat souscrit apparaît sur votre carte de licence et vous dispense d'avoir une attestation avec vous.

Pour les personnes ayant une assurance personnelle ou ayant souscrit auprès du Cabinet LAFONT après délivrance de la licence, il est recommandé d'avoir sur les lieux de l'activité les coordonnées et les renseignements ainsi qu'une attestation permettant une éventuelle prise en charge par les encadrants présents sur place.

En adhérent, je m'engage à participer à la vie associative du club.

Date et Signature précédés de la mention « Lu et Approuvé » :